

RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 1

Référence : ENG-1 (Énergir), Notes sténographiques du 21 mai 2026, volume 1.

Demande : Expliquer les différences que l'on retrouve entre le tableau constitué par l'ACIG qui s'intitule « Dépenses d'exploitation réelles assujetties à la formule paramétrique » dont les données proviennent de la note en bas de page 2 du tableau Q-5.3 a) et le tableau constitué par l'ACIG dont les données proviennent de la ligne « Salaires réguliers » et « Autres dépenses » du tableau (Demandé par l'ACIG)

Réponse :

Le tableau de l'ACIG présente le total des dépenses d'exploitation excluant les avantages sociaux futurs (ASF).

Le tableau Q-5.3 a) présente les dépenses d'opération (dépenses avant frais généraux et main d'œuvre imputées aux immobilisations et salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées), excluant les coûts associés au temps supplémentaire et les avantages sociaux.

Par exemple, pour l'année 2024-2025 :

	Réel 2024-2025 (000 \$)	Dossier R-4328-2025, pièce B-0022
Dépenses d'exploitation	243 929	Page 3, ligne 31
Avantages sociaux futurs (ASF)	<u>18 210</u>	Page 1, ligne 17
Dépenses d'exploitation, excluant les avantages sociaux futurs	225 719	Tableau de l'ACIG
Moins :		
Temps supplémentaires	10 994	Page 3, ligne 4
Avantages sociaux, excluant les ASF	59 826	Page 3, ligne 6 – ASF
Frais généraux imputés aux immobilisations	(26 052)	Page 3, ligne 27
Main-d'œuvre imputée aux immobilisations	(54 574)	Page 3, ligne 28
Salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées	<u>(23 454)</u>	Page 3, ligne 29
Salaires réguliers et autres dépenses	258 978	Page 3, lignes 3 + 25 +30